Case
FRC
5640

MONUMENT
EN L'HONNEUR
DE
LOUIS XVI,

Précédé d'un Avertissement & suivi de Notes historiques et intéressantes.

MONUMENT
ÉRIGÉ A LA MÉMOIRE
DE
LOUIS XVI.

Il est un Dieu, punisseur des rébelles,
Vengeur des Rois, qui leurs justes querelles
Prend en sa main, et qui les soutiendra:
Tel ne l'a cru qui bientôt le croira.

PASSERAT.

Lorsque le peuple est maître, on n'agit qu'en tumulte;
La voix de la raison jamais ne se consulte.
Les honneurs sont vendus aux plus ambitieux,
L'autorité livrée aux plus séditieux;
Les petits souverains qu'il fait pour une année,
Voyant d'un tems si court leur puissance bornée,
Des plus heureux desseins font avorter le fruit,
De peur de le laisser à celui qui les suit.
Comme ils ont peu de part au bien dont ils ordonnent,
Dans le champ du public largement ils moissonnent,
Assurés que chacun leur pardonne aisément,
Espérant à son tour un pareil traitement.
Le pire des états est l'état populaire.

P. CORNEILLE.

A PARIS.
1793.

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

AVERTISSEMENT.

Extrait de l'éloge de Charles V, couronné en 1767, par l'Académie Française.

« Entouré d'ennemis, il en rencontre un dans sa famille, plus dangereux, peut-être, que tous les autres : c'étoit un de ces hommes qui, nés sans aucune vertu, sans amour pour la gloire, & sans titres pour l'obtenir, sont d'autant plus à craindre qu'ils peuvent hasarder tout sans rougir de rien ; un caractère vil & faux, qui, dépourvu du talent de s'agrandir, se servoit de ses vices pour nuire & pour tromper, un esprit fécond en expédiens, parce que les plus affreux lui étoient familiers ; moins adroit qu'audacieux dans ses artifices ; entreprenant tout sans rien combiner ; prodigue de sermens, de parjures, de bassesses, de trahisons ; abhorré plutôt que craint de ses ennemis, & méprisé de ses complices ».

« Ses vues chimériques se portoient jusqu'au trône ; il fomentoit les troubles de la capitale : livrée à des magistrats pervers & à des citoyens factieux, qui paroissoient ne sentir les disgraces publiques que pour en augmenter l'infortune & en éloigner les remèdes ».

En lisant ce portrait de Charles le mauvais, prince de Navarre, on l'applique naturellement à Louis Philippe Joseph Egalité, si indigne du nom de ses ancêtres. On croiroit que M. de la Harpe a deviné cet homme, l'écume du vice, l'effroi des mœurs, l'horreur de la nature & du genre humain.

L'or qu'il a follement prodigué pour se venger d'un exil mérité (*a*), ou pour satisfaire son inepte ambition, est la source d'une grande partie de nos calamités : par son or il s'étoit créé un parti dont il est aujourd'hui le jouet & le mépris ; avec son or il a long-tems soutenu cette secte odieuse qui, comme l'arbre empoisonné, de je ne sais quel désert du Japon (*b*), infecte & tue tout ce qui l'approche & l'entoure. Ses principes faux, absurdes, impies & barbares, creusent chaque jour le tombeau de la France.

Ce royaume si beau, si florissant étoit encore, en 1788, le paradis terrestre de l'Europe ; on y vivoit heureux, malgré les abus dont on se plaignoit & qu'il étoit si facile de réformer : l'ouvrier, l'artisan, l'artiste, le négociant en contribuant, à l'enrichir, en

rendant les nations étrangères tributaires de leur goût & de leur génie, trouvoient dans le prix de leurs travaux, l'aisance du moment & des jouissances pour la vieillesse. Les autorités étoient respectées, parce que chacun faisoit le sacrifice de ses intérêts particuliers à l'intérêt public : la réunion de toutes les volontés en une volonté unique, armée du pouvoir coactif & coercitif, maintenoit l'exécution des loix, la sûreté des personnes & des propriétés.

Aujourd'hui la France est l'horreur & l'effroi de l'univers ; ses paisibles & riches provinces n'offrent plus qu'un vaste théâtre de meurtres & de brigandages ; les passions les plus contraires y fomentent ensemble ; les factieux s'efforcent chaque jour de multiplier les coupables pour s'assurer l'autorité ; le foible y succombe aux barbaries du plus fort ; c'est avec leurs poignards que les Jacobins appuient un gouvernement que la raison, l'humanité & la politique repoussent : les arts en deuil, l'ouvrier inactif & sans pain, le commerce sans occupation, sans moyen, sans ressource, désertent le pays qui les vit naître & fleurir ; la guerre dévore

la génération actuelle, enlève à l'agriculture des bras nécessaires ; la famine nous menace & déjà se fait sentir.

Au milieu de tant de calamités & de débris, si quelque chose peut étonner encore, c'est l'aveuglement excessif du peuple : il ne voit rien, il souffre tout ; on l'enchaîne sans qu'il se débatte ; on le dépouille sans qu'il ose se plaindre.

Mais les tems arriveront ; les évènemens se pressent & s'accumulent. Il se réveillera bientôt ce peuple, & son réveil sera terrible.

Combien il aura de crimes à venger & à regretter ! Combien il gémira des excès dans lesquels on l'a entraîné ! Que de larmes amères il versera sur la destinée de son roi, de ce prince si bon, si juste, si bienfaisant, si patient dans les humiliations dont on l'a abreuvé : si courageux, si héroïque dans ses longs tourmens ; le seul qui, depuis Saint-Louis ait donné à ses sujets l'exemple des mœurs, le seul peut-être de tous les Français dont la conscience ait toujours été pure.

Il faudroit la plume d'un Mallet-du-Pan (*c*) pour peindre dignement ses vertus ses talens (*d*) & ses malheurs, pour percer les

trames infâmes qui l'ont conduit à la mort ; sous son pinceau énergique ils nous paroîtroient bien hideux ces Roberspierre (*e*), ces Marat (*f*), ces Danton (*g*), ces Chabot (*h*), ces Bazire (*j*), ces Thuriot (*l*), ces Collot-d'Herbois (*m*), ces Fabre d'Eglantine (*n*), ces Pétion (*o*), & tant d'autres, ses assassins dont les noms n'échapperont pas à la postérité.

En attendant qu'elle les voue à l'exécration de tous les siècles, qu'elle venge l'innocent Monarque des attentats des révoltés, qu'elle rejette sur eux les opprobres dont ils l'ont couvert ; en attendant que le peuple plus juste, plus éclairé sur ses intérêts, arrache aux factieux l'autorité qu'ils ont envahie, pour la remettre dans les mains qui doivent l'exercer, j'ose retracer à ce peuple abusé, (& puissé-je contribuer à le ramener à la lumière !) j'ose, dis-je, lui retracer le tableau des vertus & des infortunes de son prince. On y desirera, sans doute, plus de force, mais on n'en contestera pas la vérité, & les lecteurs sensibles feront grace au talent en faveur du zèle. J'ai essayé de renfermer mon idée dans une inscription latine, dont

on trouvera en même-tems la traduction littérale.

Cet hommage que je rends à sa mémoire sollicite un monument. Il faut qu'il soit simple comme ses mœurs; qu'il soit continuellement sous les yeux des Français. On sent bien que je ne pouvois choisir d'autre emplacement que la place de Louis XV.

DESCRIPTION
DU
MONUMENT.

Sur cette place, en face des Tuileries, seroit élevée une pyramide quadrangulaire, en marbre blanc de Paros, surmontée d'une urne de granit, orné de bronze doré.

La base de cette pyramide seroit aussi en granit. Quatre bas-reliefs en bronze, appliqués sur les quatre faces, retraceroient les actions mémorables du règne de Louis XVI.

Aux quatre angles de la base, on placeroit quatre figures symboliques, représentant la Religion, l'Humanité, la Justice et la Tempérance.

Sur le plan principal de la pyramide seroit gravée, en lettres d'or, l'inscription ci-après.

Autour de la pyramide on planteroit des myrthes, des ciprès ; et chaque année, le 21 janvier, la nation viendroit offrir dans ce lieu un sacrifice expiatoire.

INSCRIPTIO.

Sacræ memoriæ
Ludovici Augusti decimi sexti,
Regis Galliarum Christianissimi,
Orbis veneratione digni.

Nativo hujus marmoris candori
Longè præcelluit
Ingenuus animi candor.
Sponsæ, filiis, parentibus
Amorem mutuum reddere,
Miseris succurrere,
Populo benefacere,
Ipsi, gaudium unicum
Et vitæ solatium
Fuit.
Attamen
Ab impiis,
A seditiosis,
Vi, e solio ejectus,
Diù incarceratus,
Et post innumeras sævities
Constanter latas,
Atrociter trucidatus.

Qui cor tenerum sortitus es,
Mortales exuvias
Lacrymis irriga,
Animamque immortalem
Piis supplicationibus adjuva.

Obiit vigesimâ primâ januarii, M. DCC. XCIII, *œtatis suœ trigenta anni et sex menses.*

H...... Hoc pietatis et fidelitatis monumentum erexit, semper mœrens.

Traduction littérale
De
L'inscription
A la mémoire sacrée
De Louis Auguste, seizième du nom,
Roi très-chrétien de France.

L'éclatante blancheur de ce marbre
Est encore loin
De la candeur de son ame.
Rendre à son épouse, à ses enfans, à ses parens
Une tendresse égale à celle qu'ils lui portoient,
Soulager les malheureux,
Verser des bienfaits sur son peuple,
Ce fut
Le seul plaisir
Et l'emploi consolant de sa vie.
Cependant
Des impies,
Des factieux
L'ont renversé de son trône,
Lui ont fait subir les horreurs d'une longue
captivité,
Et après des opprobres sans nombre,
Supportés avec courage,
Il a été inhumainement assassiné par eux.

O toi, qui as reçu en partage un cœur sensible,
Arrose de larmes
Ses dépouilles mortelles,
Et que tes ferventes prières
Hâtent son séjour vers l'immortalité.

Il mourut le 21 janvier 1793, âgé de trente-huit ans et demi.

NOTES.

(*a*) Le public n'a jamais précisément connu la cause de son exil, d'abord à Villers-Coterets, et ensuite au Raincy. D'après le caractère de bonté de Louis-Seize, on doit croire qu'elle étoit grave, et que sous un prince moins indulgent, il eut été puni plus sévèrement. On peut dater de cette époque ses pas connus vers le crime.

Jamais homme n'a été moins généreux, n'a eu un cœur plus d'airain, qu'Egalité, appellé alors duc d'Orléans ; c'est lui qui a dit qu'il ne donneroit pas un écu de l'opinion publique. Tout-à-coup il cherche à capter cette opinion ; avare, il devient prodigue ; dur, égoïste, il fait des charités, il paroît sensible. Mais l'homme qui observe, le devina aisément ; on ne voit que trop aujourd'hui par quels motifs horribles, il prenoit le masque des vertus, tandis qu'il se cuirassoit de crimes.

(*b*) Je n'ai pu me rappeler le nom de l'arbre : l'obscurité dans laquelle je vis, m'ôte les moyens de m'en assurer. Il croît dans une partie du Japon ; la terre sur laquelle se répandent ses émanations léthifères, est desséchée et déserte. Il en découle une gomme utile dans les arts ; les criminels qui ont mérité une peine capitale, sont condamnés à la recueillir : peu en reviennent ; ceux qui ont le bonheur de résister à ses vapeurs pestilentielles, ont leur grace.

« J'ai lu de cet excellent écrivain qui a si bien prévu les suites de la révolution ; j'ai lu, dis-je, une lettre adressée à M. le Baron de B., sur les évènemens du 10 août. On peut la comparer aux meilleurs morceaux de Tacite. L'auteur y peint à grands traits les scènes de cette exécrable journée, la plus fatale pour la France, puisqu'elle a amené celle du 21 janvier. La lettre de M. Mallet-du-Pan, imprimée en Suisse, est fort rare.

(*d*) Oui, ses talens ; car ce malheureux prince en avoit beaucoup ; il étoit studieux, appliqué ; il avoit l'esprit juste, le jugement prompt et sain. Comme il ne vouloit que le bien, il l'eut fait à coup sûr, s'il eut pu tout voir et tout faire par lui-même.

L'auteur d'une brochure intitulée : *Louis XVI dans son cabinet*, est le premier qui ait levé le voile modeste dont le roi enveloppoit ses connoissances variées et ses vertus. Cette brochure précieuse par les faits incontestables qu'elle renferme, et par la manière dont ils sont rédigés, est aujourd'hui fort rare et mériteroit d'être réimprimée.

(*e*) On a dit, on a imprimé que Roberspierre étoit neveu de Damien ; il n'a jamais démenti cette assertion ; il faut donc que cela soit ; alors on est moins étonné de sa scélératesse, et de la haine qu'il a vouée aux rois : il suçoit le régicide en naissant.

C'est à un évèque d'Arras, ville dans laquelle est né Robespierre ; c'est à sa bienfaisance, à sa charité, qu'il est redevable de ses études et de son éducation.

Le premier usage qu'il en a fait, a été de plaider contre son bienfaiteur.

(*f*) Je ne puis rien ajouter à ce que les dignes collègues de Marat, disent chaque jour de lui dans la tribune ; il ne peut être mieux apprécié que par ses pairs. C'est, dans ce moment une des plus fermes colonnes de la convention ; et cet être exigu, grand tout juste, comme le soliveau envoyé par Jupiter aux grenouilles, en impose pourtant à ses compagnons, et les fait trembler. *Risum teneatis amici* !

(*g*) Danton, surnommé Sacrogorgon, a toujours été l'ami de Marat, et son défenseur contre l'incursion de Lafayette.

Danton est fils d'un huissier de Province ; arrivé à Paris, avec une centaine d'écus qui lui furent prêtés, il fut tour-à-tour, clerc de procureur, de Notaire et d'avocat aux conseils.

Ses liaisons avec Charpentier, fils d'un limonadier, au bas du pont neuf, lui donnèrent les entrées de cette maison. Quoiqu'il soit fort laid, il eut l'art de plaire à la fille du limonadier, (homme fort riche, dit-on,) et obtint la préférence sur le garçon de fourneau du café. Il traita alors d'une charge d'avocat aux conseils. Une partie de la dot paya une partie de la charge ; le reste fut employé à se meubler, et à liquider quelques dettes criardes.

Ce n'est que depuis la révolution que Danton a achevé le payement de sa charge, et monté sa maison sur le ton de l'opulence ; ce qui prouve que si la révolution

a ruiné l'état, elle n'a pas ruiné ceux qui en ont été les plus ardens promoteurs.

J'ai entendu dire que Mirabeau avoit fait la révolution, et que la révolution avoit fait Danton. Si l'on a voulu faire un bon mot, on s'est trompé, car je ne connois de bon mot, que celui qui fait rire, ou qui présente une idée juste. Mirabeau étoit aussi vicieux, aussi remuant avant, que pendant la révolution. Il ne s'y est jetté que pour réparer sa fortune délabrée, et n'a pris parti contre la Cour et les Grands, que parce qu'il avoit été dédaigné d'elle et d'eux. A coup sûr, ce motif n'honorera jamais la mémoire et les principes de ce célèbre révolutionnaire.

A l'égard de Danton, né avec des passions aussi violentes que Mirabeau, il en a toute l'immoralité, sans en avoir les talens ; et la révolution n'a servi qu'à lui fournir l'occasion de montrer à nud son ame sanguinaire, et son esprit faux.

La femme de Danton est morte, il y a quelques semaines, d'une suite de couche. Son esprit ne passoit pas les bornes de son petit ménage : son air dédaigneux, sa phisionomie sans grace ne devoient pas lui attirer des courtisans et des flatteurs ; cependant Millin en a fait un éloge pompeux dans sa chronique. Tandis que ce journaliste occupoit ainsi ses lecteurs d'un être indifférent, il refusoit des larmes, à la mémoire d'un prince juste et vertueux dont il avoit long-tems reçu les bienfaits. Quelle abominable ingratitude ! quel renversement étrange de toute morale, de toute pudeur !

(*h*) L'ex-capucin Chabot, prêtre apostat, membre du comité de surveillance, *chassé de Rouergue, sa patrie pour viol, pour vol et pour meurtre*, comme le dit la lettre de M. le B... de B..., l'un des plus fougueux persécuteurs de Louis-Seize et de sa famille.

Si depuis plusieurs années, nous n'étions pas témoins de tant d'horreurs, pourrions-nous supporter l'idée d'un prêtre délateur, persécuteur et bourreau? Ce Chabot a pourtant, dit-on, sauvé quelques victimes des gouffres de son inquisition; C'est qu'elles ont eu l'art d'intéresser son orgueil, sa vanité, son amour-propre. En effet, ce moine, si ignorant, si verbeux, si cruel, se croit un Solon, un Démosthènes. Flattez-le, et il vous servira.

Comme je ne veux point de ses services, je ne le flatterai pas, et je lui dirai que son plan de finance est aussi absurde que vexatoire; l'exécution d'un pareil plan, seroit le comble de l'ineptie, de l'injustice; il causeroit la ruine de dix mille Français. En le lisant, on est tenté de se demander si Chabot l'impie, si le républicain Chabot est devenu contre-révolutionnaire.

(*i*) Bazire, *né dans les boues de Dijon*, a débuté à la législature, par un faux et par une calomnie. Sur une lettre supposée, il a fait décréter d'accusation. M. Varnier, comme coupable d'un projet de contre-révolution. La haute cour nationale d'Orléans a rendu justice à ce particulier, en l'acquittant; mais elle n'a osé sévir contre le calomniateur, qui, depuis, n'a pas ouvert la bouche, qu'il n'ait dit une bêtise,

ou médité une scélératesse : il est digne membre du comité de surveillance.

(*l*) Thuriot, autre membre de ce comité, est un des hommes les plus atroces que l'enfer ait vomis sur cette terre d'abomination et de forfaits. Son ame a besoin de crimes, comme son corps, d'alimens. Il étoit membre de la commune, en 1789, et s'annonçoit dans les assemblées, par des discours absurdes et virulents : c'est lui qui, dans la tribune des Jacobins, a dit et fait entendre, sans frémir, cette phrase exécrable : « Si la convention ne condamne pas Louis Capet à » la mort, j'irai moi-même lui brûler la cervelle. »

Quand la justice du ciel nous délivrera-t-elle de pareils monstres ?

(*m*) Collot-d'Herbois, dont la figure noire, les yeux enfoncés, la taille épaisse et colossale peignent si bien l'âme, a joué, durant plusieurs années, la comédie, sur plusieurs théâtres de province, au grand regret des spectateurs. A Bordeaux, où il faisoit les confidens, il étoit, sous quelques rapports, celui de M. le vicomte D..... lieutenant de Maire, et fournissoit à ses plaisirs. Ne trouvant plus de directeurs qui voulussent l'engager, il se fit directeur lui-même, mais ne remplit pas long-tems cette fonction.

Arrivé à Paris, qui a le malheur de l'avoir vu naître, il ambitionna la gloire d'auteur dramatique. Plusieurs théâtres ont joué ses productions informes et mesquines : aucune n'a eu un succès d'estime. Son *Procès de Socrate*, représenté au théâtre de la rue Feydeau, est la copie presque littérale d'une pièce

dont il n'est pas l'auteur, et qu'il n'a pas rougi de s'approprier. On sait que l'objet principal de ce drame, arrangé par Collot, étoit de faire regarder le duc Egalité d'Orléans comme un Socrate persécuté par des Anitus. Cette tentative n'a séduit personne; et, malgré les Chabroud et les Collot, Egalité n'en restera pas moins éternellement noirci des crimes des 5 et 6 octobre 1789.

C'est par d'aussi basses flagorneries; c'est en se jettant à corps perdu dans la secte des jacobins, en justifiant les galériens de Château-Vieux; c'est enfin en calomniant le roi et ses ministres, en marchant de crime en crime, que Collot-d'Herbois s'est ouvert le chemin de la convention, où sa conduite et ses discours emphatiques prouvent, chaque jour, qu'il ne dégénère pas.

Il est le premier qui ait osé proposer, dans la convention, l'abolition de la royauté. Qui croiroit qu'une question si importante, dont la solution devoit être au moins remise après la nouvelle constitution, qu'on devoit faire, qu'on a faite en effet, et dont on ne veut pas; qu'on refait et qu'on ne voudra pas davantage; qui croiroit, dis-je, que cette question a passé sans aucune discussion, dans une séance du soir, avant l'arrivée à Paris et la réunion de la majeure partie des membres de la convention?

Des intrigans, qui brusquent ainsi les affaires, sont-ils donc faits pour donner des loix à un grand peuple, et serons-nous encore long-tems leurs dupes et leurs victimes?

(*n*) Comme auteur dramatique, Fabre d'Eglantine a, dans quelques-unes de ses comédies, des traits de ce *vis comica*, qui n'abonde que dans Moliere : comme écrivain, d'Eglantine est bien éloigné des talens de son rival, M. Colin d'Harleville; ses ouvrages n'iront pas au-delà de son siècle. Je n'en veux pour preuve que son Philinte, la meilleure de ses productions.

Fabre d'Eglantine, comme Collot d'Herbois, a joué la comédie en province, long-tems et sans aucun succès : il est plein de lui-même, jaloux du mérite des autres, envieux, caustique, intéressé. Son immoralité est connue, et sa conduite à Troyes a fait le scandale de la ville. Il y a séduit la femme de son ami, de son bienfaiteur : cette femme malheureuse est morte bourrelée de remords et des suites de la débauche de son amant.

Après la mort de Loustalot, il a rédigé quelque tems les Révolutions de Paris; mais aussi coupable que son prédécesseur, il n'a pu atteindre ni à la magie, ni à l'énergie de son style, et s'est fait congédier par l'entrepreneur Prudhomme. Depuis qu'il est devenu législateur, il n'a parlé que pour prouver la nullité de ses talens politiques. Son projet de décret pour l'équipement des troupes et l'approvisionnement de l'armée est le rêve creux d'un poëte qui n'a jamais su tracer que des plans de comédie : ses principes en administration sont aussi faux que son cœur. Mais il gagne de l'argent; il peut faire bonne chère : et tant que l'argent et la bonne chère iront, sa réputation politique l'inquiétera fort peu.

(*o*) On n'ose porter le flambeau dans l'ame de Pethion, tant elle est dégoûtante de forfaits.

Né à Chartres, d'une famille obscure, homme d'affaires de M. Fleury, évêque, les bienfaits et la protection de ce prélat lui valurent l'agrément de la charge d'avocat du roi, du bailliage, et de la place de subdélégué. Il a, ainsi qu'on le voit, été l'un des agens de cette ancienne administration, que depuis il a tant calomniée. Comme on ne veut rien dire que de vrai, on ne fera aucun usage de quelques anecdotes qui ont couru sur sa conduite dans ces deux places, parce qu'elles n'ont pas assez d'authenticité.

On ne doit le considérer ici qu'en qualité de maire et de député. Il n'a montré, dans l'assemblée constituante, que des talens fort ordinaires, prônés par les révolutionnaires et les républicains, auxquels il s'étoit attaché, et qui déjà fourmilloient dans cette assemblée.

Élevé à la mairie après M. Bailly, sous les auspices des jacobins, et à une très-petite majorité de suffrages, c'est alors qu'il n'a plus caché la perversité de son cœur et de ses principes.

Sous le masque imposant et trompeur d'ami du peuple et du bien public, de réformateur des abus, ses démarches, ses actions, ses écrits n'ont tendu qu'à rompre les liens qui attachoient encore ce peuple à ses devoirs et à ses sermens. En alimentant sa paresse, il l'a rendu misérable; en lui promettant le bonheur, il l'a fait le plus malheureux des peuples; en le flattant, il s'en est rendu maître. Quand il s'est vu l'idole de ce peuple abusé, étayé du crédit et de l'or des jacobins, il n'a plus dissimulé qu'il vouloit atteindre à son souverain, et miner les fondemens de son trône.

Il sent qu'il a besoin de bras dévoués, que, comme le vieux de la montagne, il lui faut des assassins à ses ordres. Il appelle de Marseille cette horde de brigands qui, à son arrivée, répand la terreur et commet un assassinat dans les murs de Paris : il amène, combine et dirige les journées à jamais mémorables du 20 juin et du 10 août. On sait que la première manqua de lui être funeste, et que la bonté seule de Louis XVI suspendit le glaive des loix.

La seconde, plus fatale à la France, ourdie avec plus de mystère, d'adresse et de perfidie, a consommé le crime que lui et les jacobins méditoient depuis si long-tems.

Il décide l'attaque du château des Tuileries, l'assassinat des Suisses, la dispersion des personnes attachées au roi et à sa famille; de concert avec Rœderer et d'autres scélérats de cette trempe, il enveloppe de pièges invisibles son maître, sa famille, ses amis, ses défenseurs, et c'est en tramant ces horribles complots qu'il pousse l'audace & l'hypocrisie, jusqu'à entretenir le roi lui-même des mesures qu'il prenoit contre les attentats des factieux & des rébelles.

Le tocsin sonne; les conjurés se préparent à marcher; Pétion annonce qu'il a donné à Mandat, commandant de la garde, l'ordre de repousser la force par la force; mais avant que Mandat ait pu transmettre cet ordre à son bataillon, il le fait arrêter & assassiner comme conspirateur. Les bataillons s'assemblent, entendent les canons tonner, demandent à marcher; Pétion, en se renfermant chez lui, en se faisant

suspendre, les paralyse ; & les bataillons frémissans de rage & d'impatience, reçoivent l'ordre de rentrer dans leurs casernes, quand les Marseillois & leurs complices sont maîtres du château, & le spolient.

Au milieu des dangers, des attentats sans nombre qui environnoient l'infortuné Louis XVI, Pétion lui fait donner par Rœderer le conseil de se rendre à l'assemblée avec sa famille, comme le seul moyen de les soustraire à la rage des révoltés; il sait d'avance que le prince & sa famille y seront captifs, & qu'après avoir subi les outrageantes humiliations des plus méprisables sénateurs, ils n'en sortiront que pour être plongés dans le cachot du Temple.

Pétion fait annuller alors l'arrêté qui le suspendoit de ses fonctions, et se charge ensuite de l'affreuse mission de conduire lui-même ses victimes à la tour du Temple. Les mêmes scélérats dont la férocité n'en vouloit qu'à leur vie, sont apostés sur la route; ils insultent à chaque pas la fille auguste des Césars, et le Trajan des Français. La consternation régne, les vrais citoyens gémissent; mais, entourés d'espions, ils n'osent ni se parler, ni se regarder; la terreur, les menace les enchaîne; c'est parmi les cris, les vociférations des cannibales, que Louis XVI, son héroïque épouse, sa vertueuse sœur, ses aimables enfans, entrent dans l'horrible donjon.

Qui peut retenir ses larmes au récit de tant de forfaits si étranges? La plume me tombe des mains; je m'arrête, et je n'ai plus la force de continuer et de raconter par quelle suite d'impostures, de perfidies et

crimes, après avoir abreuvé le roi de longs opprobres, les révoltés l'ont conduit à la mort, et retiennent sous les chaînes, sa malheureuse famille.

Qu'est aujourd'hui ce Pétion, l'artisan infâme de nos derniers désastres ? Lui qui n'a point sçu baisser les yeux devant son prince, s'humilie devant les Jacobins : lui, naguères, le chef de leurs complots, l'âme de leur secte en est chassé, et réduit à se justifier envers eux ; lui, l'idole du peuple, en est oublié, abandonné, méprisé ; bientôt ce même peuple en fera justice, en le livrant à la vengeance des loix. Tel sera le sort prochain de tous ses complices : tel fut celui de tous les assassins de Charles premier. Tel à jamais sera celui de tout sujet révolté.

Il me seroit facile d'étendre cette horrible nomenclature ; je pourrois dévoiler l'âme des Carra, des Merlin, des Robert, des Condorcet, &c. Mais il y a assez long-temps que j'afflige mes lecteurs par le récit de catastrophes barbares et déchirantes.

Il est cependant un homme qu'il est nécessaire de leur rappeller, parce que, dès l'origine de la révolution, il a été le mobile des principales manœuvres qui ont renversé le trône ; c'est l'abbé Sieyès. Voici le portrait qu'en fait M. Mallet-Dupan, dans l'ouvrage que j'ai cité plus haut.

« L'abbé Sieyès forma le plan de la république avant » l'ouverture des états-généraux ; ni lui, ni ses adhérens, ne l'ont perdu de vue au milieu de leurs variations simulées, et des conjonctures devant lesquelles ils jugèrent prudent de dissimuler leur con-

» juration. Cet abbé Sieyès, le plus faux des hommes,
» et le plus indigne des prêtres, qui, sous un masque
» de Tartuffe, cache des passions immodérées, indifférent
» sur les moyens, et consumé d'une ambition incompa-
» tible avec celle de personne, a pour principe de con-
» duite, celle du satan de Milton.

» Notre travail doit consister à pervertir les des-
» seins de la providence, et à trouver toujours
» dans le bien, les moyens de faire le mal. »

« Haineux par tempéramment, jaloux de tout mérite,
» ennemi de quiconque ne devient pas sa créature,
» il dirige tout avec l'air de ne rien diriger. Son orgueil
» ne souffre personne au-dessus de lui ; parce qu'il
» n'étoit pas noble, il a détruit la noblesse ; quand
» son ordre a été ruiné, il en est devenu l'implacable
» persécuteur ; parce qu'il ne possède pas tout, il dé-
» truira tout, et nulle autorité ne lui résistera, tant
» qu'il n'aura pas seule l'autorité entière. Ce digne
» apôtre de l'égalité a le grand art d'aller à son but ;
» sans paroître, de se cacher au public, d'embrâser
» les mines en secret, de préparer ses disciples à ses
» entreprises éloignées, ou à un grand dérèglement
» d'idées, en égarant leur raison, jour par jour, et
» en feignant de les tenir toujours aux préliminaires,
» Jamais homme ne reçut à un plus haut dégré le gé-
» nie de la malfaisance

. . . .

. . . .

« Nous savions que Sieyès, dont la doctrine étoit
» suppression de la religion et changement de dynastie ;

» Condorcet, Brissot, Vergniaud, Guadet, fomentoient
» l'occasion de faire déclarer le roi indigne de la con-
» fiance publique, et de s'emparer du trône. Déjà ils
» avoient fait offrir au duc de Brunswick, le com-
» mandement de l'armée nationale, et ensuite, la cou-
» ronne. Ils cherchoient en lui un défenseur, plutôt
» qu'un monarque; car ils ne vouloient plus qu'un
» Stathouder subalterne. Mais tandis qu'ils ajoutoient
» des transitions à la république immédiate, les agi-
» tateurs populaciers, les Santerre, les Sillery, les
» Robespierre, les Jacobins renforcés, et les fédérés y
» ont marché, tête levée, et sans ménagement ».

795